

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2021

Nombre de membres afférents au CM :19
Nombres de membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation 6 octobre 2021
Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 14 octobre 2021
L'an deux mil vingt et un le 13 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, Messieurs, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absents : excusés : ROUSSEL Karine OUVRARD Tiffany BODIN Serge RIBOT Florent ROULLEAU Marc GASSE Ombeline VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/28

**FORMATION PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES- CONVENTION
AVEC LE SDIS**

Madame le Maire rappelle au Conseil que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne a proposé aux élus de la Vienne des sessions de formation « Prévention et secours civique niveau 1 ».

Concernant les membres du Conseil Municipal de la Commune des Ormes, deux personnes sont inscrites. A cet effet, Madame le Maire donne lecture de la convention établie par le SDIS.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention de formation professionnelle relative à la formation PSC1 avec le SDIS.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 14 octobre 2021
Béatrice FONTAINE
Maire